

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont nommés par l'inspecteur d'Académie pour une période de 4 ans dans un secteur scolaire. Ils se répartissent les écoles de ce secteur (visites, conseils d'école dont ils sont membres de droit, liaison et coordination entre école, municipalité, usagers et administrations). Ils ont pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école.

Contact :

MONAQUE Françoise

Téléphone :

06 11 46 79 48

Courriel :

franc.monaque@voila.fr ^[1]

Site internet :

<http://www.dden-fed.org> ^[2]

Temps forts :

Soutenir le concours départemental des écoles Fleuries en partenariat avec l'O.C.C.E..

Proposer, aux différents partenaires de l'école, un projet de sensibilisation et de réalisation sur la devise républicaine « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ » ; aider à sa mise en œuvre et à la diffusion des réalisations.

Où ? :

Les écoles publiques.

Source URL: <https://www.ville-cormeilles95.fr/association/dden-delegation-argenteuil-environs>

Liens

[1] <mailto:franc.monaque@voila.fr> [2] <http://www.dden-fed.org/>